

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Dossier à remettre en personne à la Mairie de Quartier

**Votre candidature sera définitive après entretien avec Céline GUYARD,
responsable du service**

Contact : Mairie de Quartier-France Services Epernay-Bernon -
1 avenue de Middelkerke – 03.26.55.76 60
mairie.quartier@ville-epernay.fr

Date de dépôt de dossier :(réservé au service)

Première demande de bourse au permis

O Oui O Non - Année(s) précédente(s) : _____

Comment avez-vous connu le dispositif ? _____

Demandeur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

 ____/____/____/____/____

Mail : _____@_____

Date et lieu de naissance : ____/____/____ à _____

Situation familiale

O Célibataire O Marié(e) O Pacsé(e)

Nombre de personnes au foyer (y compris vous) : _____ dont enfant(s) à charge : _____

Age des enfants : _____

Conditions de logement

- ☐ Autonome
- ☐ Chez les parents
- ☐ En foyer – Précisez :
- ☐ Hébergé(e)

Situation actuelle

☐ Salarié(e), depuis le ____/____/____ Poste occupé : _____

☐ CDD ☐ CDI ☐ Intérim ☐ Autre : _____

☐ Temps plein ☐ Temps partiel : _____heures/semaine

☐ Contrat d'apprentissage, depuis le ____/____/____

Diplôme préparé :

☐ Formation en alternance, depuis le ____/____/____

Diplôme préparé :

☐ Formation professionnelle depuis le : ____/____/____

Précisez

Inscrit(e) à France Travail depuis le : ____/____/____

Nom du conseiller : _____

Inscrit (e) à la Mission Locale depuis le : ____/____/____

Nom du conseiller : _____

Vos ressources

- | | | |
|-------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| ☐ Salaire | ☐ CEJ | ☐ CAF |
| ☐ RSA | ☐ AIF | ☐ Chômage |
| ☐ Autre | | |

Votre auto-école

Dans quelle auto-école êtes-vous inscrit ? _____

A quelle date avez-vous obtenu le code ? ____/____/____

Combien de leçons de conduite votre évaluation préconise t-elle ? ____H 00

Avez-vous débuté les cours de conduite ? _____

Si oui, combien de leçons avez-vous prises ? _____

Projet professionnel

Vous êtes diplômé(e) et/ou formé(e) en :

Vous avez de l'expérience dans :

Vos autres connaissances et/ou compétences :

Votre dernier emploi :

- poste occupé : _____

- durée : _____ date de fin : ____/____/____

Vous cherchez un emploi – un poste de : _____

O en CDD O en CDI O AUTRE (précisez) : _____

Si vous travaillez actuellement, votre projet est-il en lien avec le poste que vous occupez ?

O oui .

Précisez s'il s'agit de garder le même poste, de rester dans l'entreprise mais sur un autre emploi ou autre :

O non.

Précisez votre projet :

En quoi le permis vous sera utile ?

Avez-vous déjà une voiture ? ☐ Oui ☐ Non

Si non, dans quel délai pensez-vous en faire l'acquisition ? _____

Actuellement, quel est votre périmètre de recherche ? _____

Actuellement, quels sont vos moyens de locomotion ?

Si vous obtenez le permis, quel sera votre périmètre de recherche ?

Bénévolat

Si la Bourse au Permis vous est accordée, vous devrez réaliser des heures de bénévolat dans la structure de votre choix (associations, services municipaux, clubs de sport...).

Quels sont les domaines d'activité ou les associations dans lesquels vous souhaiteriez réaliser ces heures ? Avez-vous déjà pris des contacts ?

Le demandeur atteste l'exactitude des renseignements donnés et avoir pris connaissance des dispositions réglementaires ci-jointes.

Date et signature :

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR :

Dans tous les cas :

- copie d'une pièce d'identité ;
- 2 justificatifs de domicile : un de moins de 3 mois **et** un prouvant le domicile à Epernay depuis au moins 2 ans ;
- Pour les personnes domiciliées chez leur(s) parent(s) ou hébergées chez un tiers, ceux-ci devront fournir les mêmes justificatifs de domicile, la copie d'une pièce d'identité et une attestation d'hébergement :
- justificatifs attestant de votre résidence stable en France depuis au moins 3 ans ;
- dernier avis de situation déclarative (impôts sur les revenus) ;
- justificatif d'obtention du code ;
- évaluation auto-école et devis.

Selon votre situation :

- contrat de travail ou d'apprentissage ;
- justificatif d'inscription en formation ;
- carte étudiant ou certificat de scolarité ;
- attestation d'inscription à France Travail et à la Mission Locale (si moins de 26 ans).

Tout dossier incomplet sera refusé



DEMANDE DE BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

1/DÉFINITION :

Le dispositif de la bourse au permis de conduire s'adresse aux sparnaciens ne disposant pas suffisamment de ressources pour financer cette formation. Les candidats à la bourse au permis de conduire doivent avoir un projet professionnel ou d'insertion professionnelle clairement défini, pertinent, et pour lequel l'obtention du permis de conduire est une nécessité.

L'ensemble des dossiers correctement constitués fait l'objet d'un examen en commission.

En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à réaliser une action bénévole jusqu'à 60 heures au sein d'une association ou d'un service de la Ville.

Le candidat doit avoir déjà obtenu son code.

2/ LES CANDIDATURES:

La bourse au permis peut être attribuée :

- aux personnes en recherche d'emploi,
- aux personnes en formation professionnelle ou en alternance,
- aux personnes salariées en CDI, contrat d'intérim, CDD y compris les contrats d'apprentissage.

Conditions d'âge :

Le candidat doit être majeur au plus tard à la date limite de dépôt de dossier.

Conditions de résidence :

Le candidat doit être domicilié à Epernay depuis au moins 2 ans et résider de façon stable sur le territoire national depuis au moins 3 ans.

Conditions de ressources :

La ligne 14 de l'avis d'imposition ou de non imposition ne peut excéder 900 €.

Formation à la conduite :

Le candidat doit avoir déjà obtenu son code.

Exclusions :

La bourse au permis ne peut être attribuée :

- aux personnes ayant fait l'objet d'un retrait de permis,
- aux personnes ayant déjà bénéficié de la bourse au permis.

3/MODALITÉS :

Le candidat devra déposer sa demande **en personne**.

Son montant est fixé en fonction de celui figurant à la ligne 14 de l'avis d'imposition ou de non imposition du candidat ou du foyer auquel il est rattaché. La bourse au permis de conduire est plafonnée à 1 400 €. La bourse au permis sera versée en plusieurs fois. Un bilan intermédiaire sera effectué avant chaque versement afin d'apprécier l'assiduité, la motivation et le sérieux du bénéficiaire dans sa formation au permis, ses démarches d'insertion professionnelle et son bénévolat. Seul un bilan positif permettra le maintien de la bourse au permis.

La bourse au permis est directement versée à l'auto-école selon une convention de partenariat

entre l'établissement et la Ville d'Epernay. Le candidat ne pourra donc pas changer d'auto-école une fois cette convention signée.

4/OBLIGATIONS :

Du bénéficiaire :

Le bénéficiaire de la bourse au permis s'engage à suivre sa formation au permis avec sérieux et assiduité. Il veillera à réaliser son bénévolat en parallèle de cette formation. Le bénéficiaire s'engage également à s'impliquer pleinement dans ses démarches d'insertion professionnelle.

Le manquement à ces engagements entraîne l'annulation de la bourse.

De la ville :

La Ville d'Epernay s'engage :

- à verser le montant de la bourse au permis de conduire à l'auto-école dans la limite du coût de la formation,
- à assurer un suivi avec le bénéficiaire sur sa formation en auto-école, sa contrepartie et ses démarches liées à l'emploi et/ou la formation.